

WARAA

Les Vainqueurs

Préparatifs des matchs du Togo
contre la Zambie et le Liberia



Claude le Roi a
fait le point hier ^{P7}

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 19 Mai 2016 N° 110 - Prix 250 F CFA

**Vaste campagne de vérification de
l'utilisation de la facture normalisée**

**Le constat de l'Office
Togolais des Recettes** ^{P2}

**Journée internationale
des casques bleus**

**128 corps habillés dont 5 togolais
à décorer à titre posthume
au siège des Nations Unies** ^{P2}

**Plus de troupeaux transhumants
à partir du 31 mai**

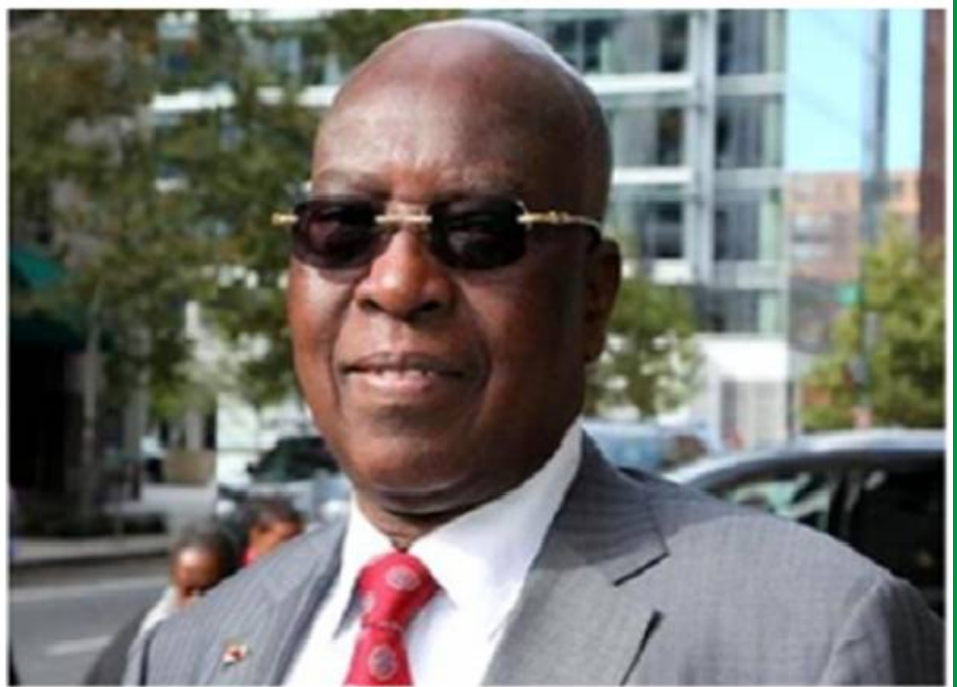
**Les populations des zones
rurales enfin soulagées** ^{P4}

**Débat sur la décentralisation
et les élections locales**

**Agbéyomé Kodjo et Abass Kaboua
Du radicalisme suicidaire
au réalisme salvateur** ^{P4}



**Mobilisation des ressources pour le
financement des secteurs sociaux prioritaires**



**Le gouvernement opte pour
un préfinancement axé sur
le Partenariat Public Privé** ^{P6}

**Droit de réponse de Noel DE
POUKN à un journal de la place**

**«La plupart des orphelinats de la
capitale togolaise et ceux de l'intérieur
du pays ont déjà bénéficié de mes actions
et ce n'est pas à ma propre nièce, ...
que cette assistance va faire défaut»** ^{P3}



Vaste campagne de vérification de l'utilisation de la facture normalisée

Le constat de l'Office Togolais des Recettes

L'office togolais des Recettes (OTR) a lancé depuis le 10 mai dernier une vaste campagne de vérification de l'utilisation de la facture normalisée introduite par la loi de finance 2015 et qui a pris effet à partir de février de la même année. Cette campagne qui s'étend sur toute l'étendue du territoire national a pour objectif de contrôler inopinément l'utilisation par les entreprises assujetties, de cet outil de facturation qui assure la traçabilité et la sincérité des opérations vis-à-vis de l'administration fiscale.

Cette campagne a été ouverte par le Commissaire des impôts, **Esso-wavana**

ADOYI qui a fait sa descente sur le terrain avec des Directeurs du Contrôle fiscal et des Moyennes Entreprises. Cette descente a permis au premier responsable du commissariat des impôts de constater que l'utilisation de la facture normalisée n'est pas encore ce qu'on espère l'OTR. « Certains opérateurs économiques n'utilisent pas la facture normalisée. Ils empêchent ainsi à l'administration fiscale d'avoir une traçabilité de leurs transactions sur la base desquelles leurs impôts doivent être calculés. Conséquence : ils payeront moins qu'ils ne doivent à l'Etat. C'est une forme de détournement. Certains



utilisent la facture normalisée seulement quand le client réclame alors que son utilisation doit être systématique. Aussi, certains intimident le client qui réclame la facture normalisée. Ils menacent le client de faire une

majoration de coût si celui-ci veut la facture normalisée. », Apprend-on de source officielle. Le commissaire des impôts rappelle alors aux opérateurs qu'ils s'exposent à la rigueur de la loi que l'OTR entend ap-

pliquer dans sa plénitude. Il lance aussi un appel à tous les contribuables qui ne sont pas à jour de se conformer à la réforme le plus tôt possible avant l'arrivée des équipes de contrôle dans leur entreprise. Il faut rappeler que la réclamation de la facture normalisée, plus qu'un droit est une obligation pour l'acheteur. La facture normalisée ne donne aucunement lieu à une quelconque majoration du coût du bien acheté. Les prix affichés sont déjà en TTC. En cas de tentative de majoration du coût suite à la réclamation de la facture normalisée, le client peut dénoncer le vendeur immédiatement au numéro vert 8280 de l'OTR.

Jack NUKUNU

Journée internationale des casques bleus

128 corps habillés dont 5 togolais à décorer à titre posthume au siège des Nations Unies

Aujourd'hui, le monde entier célèbre la 8^e édition de la journée internationale des Casques Bleus. Au siège des Nations unies cette célébration sera marquée par le dépôt de gerbe en mémoire des casques bleus qui ont perdu la vie l'année dernière au service de la paix, dans les opérations de maintien de la paix. 128 militaires, policiers et civils dont 5 togolais seront décorés de la médaille Dag Hammarskjöld à titre posthume.

Le Togos'est résolument engagé dans la préservation de la paix dans le monde entier. Plusieurs contingents sont déployés dans plusieurs pays où la paix est menacée.

Parmi les différentes missions certains vaillants casques bleus togolais ont dû perdre leur vie. Les 5 militaires togolais qui seront donc décorés à titre posthume sont l'adjudant Yaki ne Twolé, le commandant Sankpa Kpandja, l'adjudant Guemba Ganda qui participaient à la mission des Nations Unies au Mali au sein de la MINUSMA, les sergents Akassibou Amana et Djinahoun Sanwogou qui étaient sur le front en Côte d'Ivoire au sein de l'ONUCI. 3.400 casques bleus ont perdu la vie depuis le premier déploiement en 1948. Actuellement, 120.000 hommes et femmes, militaires,



policiers et civils sont déployés dans les seize (16) missions de maintien de la paix dans le monde. Parlant de la médaille Dag

Hammarskjöld, elle a été créée par le Secrétaire Général de l'ONU Kofi Annan. Elle est décernée à titre posthume aux personnes des for-

ces de l'ONU mortes dans le cadre d'une opération de la paix. Le 6 octobre 1998, à l'occasion du cinquantenaire du début des opérations de maintien de la paix des Nations unies, les trois premières médailles furent attribuées à Dag Hammarskjöld, ancien Secrétaire Général de l'ONU, au Commandant René de Labarrière, officier français, premier casque bleu mort en mission de maintien de la paix de l'ONU en Palestine en 1948 et au comte Folke Bernadotte, médiateur des Nations unies en Palestine, assassiné à Jérusalem le 17 septembre 1948.

La Rédaction

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45 / 22-35-81-95
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETARE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA

REDACTION
Ezi Akoma
W. Maléki
Achile
A. Fic
Jack Nukunu
Hubertine Akoui
Séna Le Libre Penseur

INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
La Colombe
Tirage : 3.000 Exemplaires
Récepissé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

*Retrouvez
votre Journal*
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Droit de réponse de Noel DE POUKN à un journal de la place «La plupart des orphelinats de la capitale togolaise et ceux de l'intérieur du pays ont déjà bénéficié de mes actions et ce n'est pas à ma propre nièce, ... que cette assistance va faire défaut»

Suite à certains articles publiés dans les colonnes d'un journal de la place et dont les termes s'en prennent à la personne de Noel DE POUKN, Président de la NJSPF (Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure), ce dernier a réagi en envoyant un droit de réponse à notre confrère Directeur de publication de ce journal. Dans ce droit de réponse, M. Noel DE POUKN relève point par point ce qu'il appelle des accusations gratuites en son contre et auxquelles il apporte des éclaircissements. Que ce soit au sujet de son arrivée à Lomé ou dans l'affaire Dame Afiwavi, mère de la fille de son frère Raoul, le président de NJSPF a tenu à montrer la voie de la vérité face à ce qu'il considère comme la voie de la désinformation. Pour finir, il a profité pour revenir sur son engagement pour la cause des démunis au Togo, un engagement que personne n'arrêtera. Lire l'intégralité de son droit de réponse.



Dame Afiwavi quand, aussitôt survint l'accident.

Mécontent, par ces agissements et appels intempestifs : origine de l'accident, ajoutés à la vie qu'elle menait avec des compagnies douteuses pendant son séjour à l'hôpital, mon frère fut contraint de demander à dame Afiwavi de regagner ses parents en attendant qu'il soit libéré de l'hôpital et revoi son cas.

Face à son refus, le frère a donc demandé à certaines personnes de l'évacuer momentanément. Voilà les circonstances dans lesquelles Dame Afiwavi fut accompagnée chez ses parents aux bons soins de la famille et ceci en mon absence, car ce jour, j'étais en mission à l'intérieur du pays dans le cadre de l'exercice de mes fonctions de Chef Service Matériel à la D.G.I de 2006 à 2014. Donc, je n'ai pris part ni de près, ni de loin à cette opération.

Il apparaît clairement que Dame Afiwavi a été évacuée de la maison pendant que mon frère Raoul était à l'hôpital et conformément à son désir, non qu'après qu'il ait rendu l'âme.

Prenant toujours partie pour la dame et foulant au pied les notions élémentaires d'équilibre recommandées par votre profession, vous affirmez dans l'article que : « l'ancien employé de la Direction Générale des impôts aurait commencé à faire voir de toutes les couleurs à la femme de son défunt frère en jouant souvent sur la fibre ethnique » malheureusement, ma propre épouse n'est ni de même région que moi, moins encore de mon ethnie.

Outre cette précision de taille qui permet d'éclairer votre lanterne sur ces aspects, je voudrais également vous informer que ma nièce Laré De Poukn Fierté, la fille de mon grand frère n'était pas un bébé de quelques mois mais avait 5ans puisqu'elle est née le 04 Octobre 2003.

En plus de cela, sachez que la succession de mon frère a été bien réglée suivant la procédure de conciliation devant la juridiction compétente et qu'aussi bien la veuve que ma nièce sont en jouissance totale de leurs droits. Cependant, en ma qualité d'administrateur, j'assume bel et bien mes responsabilités dans ce sens.

Comme part successorale, Dame AFIWAVI a eu droit le 07 Novembre 2008 à :

- Une voiture RAV4 7254 AF dont la carte grise est au nom de mon frère. Elle serait même usagée de cette voiture en ce moment.

- un terrain bâti sis dans un quartier prisé de la ville de Lomé dont elle a même donné reconnaissance et décharge en date du 20 Janvier 2014.

- Une importante somme d'argent versée au greffier en charge du dossier en sus de certains frais réclamés par son conseil. Cette décharge en date du 07 Novembre 2009 peut être consultée au greffe du Tribunal à Lomé.

- Une prise en charge de son loyer et une pension alimentaire jusqu'à la liquidation de la succession.

- Des biens mobiliers et matériels. Etc....

Ø Ma nièce a eu droit le 07 Novembre 2008 à :

- La maison de son père,
- Une maison en chantier juxtaposée à la précédente,

- Une autre maison aussi inachevée,

- Une alimentation de son compte Epargne IDH sous le N° 040007000000684CA par mes soins,

- Un autre compte Epargne ouvert à mon initiative et régulièrement approvisionné par mes soins dans les livres de la Banque Populaire d'Epargne et de Crédit sous le numéro 15100670001.

- Une somme de Cinq Cent Mille (500.000 FCFA) est versée à sa mère via son conseil à chaque rentrée scolaire et ce depuis 2008 ; en sus d'autres sommes qui sont versées à l'occasion de son anniversaire et des fêtes de fin d'année.

Des démarches judiciaires qui n'auraient pas abouties

«... il nous est revenu que la veuve De Poukn a porté plainte à la justice pour violation de ses droits... à chaque fois que la dame se battait pour que justice lui soit rendue, une main noire bloquait le dossier», affirmez- vous sans la moindre preuve. Je voudrais à ce sujet porter à votre connaissance que le dossier a bel et bien abouti. En effet, Dame Afiwavi et son conseil ont eu accès au dossier et au jugement mais ils ont été déboutés. Et donc, s'il existait une « main noire », c'est celle qui est derrière vous et vous l'utilisez servilement pour me noircir.

Dans la poursuite de votre argumentaire pour penser jeter de l'opprobre sur ma personne, vous déclarez que : « c'est ainsi que Noel de Poukn s'est accaparé de tous les biens mobiliers et immobiliers de son défunt frère. Des biens qui revenaient de droit à la veuve et à la fille de Raoul De Poukn ». A moins que vous ne soyez togolais, la majorité de les togolais connaissent mon engagement aux côtés des veuves, des orphelins, des démunis, des déshérités etc. auxquels je viens de façon permanente en assistance. La plupart des orphelinats de la capitale togolaise et ceux de l'intérieur du pays ont déjà bénéficié de mes actions et ce n'est pas à ma propre nièce, l'enfant de mon grand frère direct que cette assistance va faire défaut.

Ce qui est surprenant dans votre démarche qui s'inscrit carrément aux antipodes des prescriptions de votre code de déontologie notamment en son article 1 relatif à la responsabilité du journaliste, non seulement aucun des acteurs clés du feuilleton sorti de votre masturbation intellectuelle n'a été contacté par vous, pire encore ma modeste personne que vous vilipendez à longueur de colonnes n'a pas été approchée. Votre parution N° 439 du 25 Février 2016

Lorsque je me réfère à cette parution dans laquelle vous tirez « Noël De Poukn au crépuscule de sa gloire : Fin de course d'un apprenti politicien » où vous avez également imaginé

DROIT DE REPONSE DE NOEL DE POUKN AU JOURNAL FLAMBEAU DES DEMOCRATES

Monsieur le Directeur de Publication

Suite à vos parutions N° 439 du 25 Février 2016 dans laquelle vous tirez « Noël De Poukn au crépuscule de sa gloire : Fin de course d'un apprenti politicien » et N° 445 du 07 Avril 2016 où vous publiez un article intitulé « Un comédien politique : Noël De Poukn ou la face cachée d'un imposteur », ma personne est la cible d'attaques gratuites dans un cocktail d'acharnement, de délation et d'accusation sans preuve, au regard de l'article 46 du code de la presse et de la communication de la République Togolaise, je me sens dans l'obligation, de vous envoyer ce droit de réponse en vue de rétablir la vérité que vous n'avez pas cherchée à connaître avant publication de vos articles.

Votre Parution N° 445 du 07 Avril 2016

Beaucoup d'inexactitudes à la lecture desquelles je ne peux me taire, jonchent vos articles me concernant.

En effet, vous affirmez que : « ... l'histoire remonte en 2008. Débarqué à Lomé à zéro tenant en main un sac « bafana », avec la bénédiction de son défunt frère, Raoul De Poukn, qui l'a accueilli à bras ouverts... »,

à ce propos, je voudrais d'abord vous dire que j'ai connu Lomé dès le bas âge, j'ai fréquenté le lycée de Tokoin où j'obtiens mon BAC II en 2000. Mes camarades d'amphi à l'université du Bénin aujourd'hui UL peuvent mieux vous renseigner sur ma personne. En 2008, j'ai soutenu mon Master II en Management des Entreprises à Lomé, les archives des différentes éco

les vous édifieront.

Ce que vous devriez savoir de ma personne également et que vous ignorez, c'est que je suis fils d'un fonctionnaire, ancien député à l'Assemblée Nationale, ancien Directeur régional de la production forestière et propriétaire de plusieurs hectares de plantations dont les Tecks, Il est donc étonnant que vous ne vous soyez pas renseigné à fond sur mon origine avant de raconter pareilles histoires sur moi.

Là où vous poussez la contradiction loin, c'est quand vous insinuez que j'ai débarqué à Lomé en 2008 alors que mon grand frère Raoul est décédé justement la même année. Est-ce alors son fantôme qui m'a accueilli et m'a aidé à m'épanouir ? Question à laquelle vous ne pourrez jamais répondre parce que vous avez choisi la voie de la désinformation en lieu et place de la noble mission d'informer que la loi vous confère.

Evoquant Dame Afiwavi, mère de la fille de mon grand frère Raoul, vous aviez déclaré là aussi que «...un beau matin, la belle famille de Madame De Poukn, conduite... par Noël, a expulsé la femme et son bébé qui n'avait que quelques mois à l'époque ». Il me semble important de souligner ici que Dame Afiwavi a souhaité voyager avec mon frère qui le lui a refusé. Chose surprenante, au cours du voyage et jusqu'à la sortie de WAHALA, mon frère reçoit plusieurs appels de dame Afiwavi pour des inutilités juste pour l'emmerder. Au cours du trajet, mon frère informait ses sœurs qui voyageaient avec lui, d'un nième appel entrant de

Débat sur la décentralisation et les élections locales

Agbéyomé Kodjo et Abass Kaboua

Du radicalisme suicidaire au réalisme salvateur

Le débat sur la décentralisation et les élections locales continue d'agiter la classe politique denote pays. L'un des derniers à prendre position est le patron de l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS), opposition, qui s'insurge contre l'introduction du projet de loi relatif à la décentralisation au Togo à l'hémicycle sans un débat riche au préalable entre les acteurs politiques. En clair monsieur Agbéyomé Kodjo croit en la vertu du dialogue.

Pour cet animal politique, ancien premier ministre, le recours à l'institution parlementaire n'est pas forcément la meilleure solution. Il préconise plutôt un riche débat politique et public avant d'envoyer le projet de loi à l'Assemblée nationale.



Pour lui « il faut certes hâter le pas, cependant, sans précipitation, pour engager le processus de décentralisation du Togo, avec méthode, doigté et intelligence ». Il tenait ces propos lors d'un déjeuner samedi dernier en compagnie de quelques hommes de médias. Cet opposant au pouvoir en place se démarque ainsi de

la manière du chef de file de l'opposition togolaise et patron de l'ANC, Jean Pierre FABRE, qui n'a pour méthode que la pression de la rue. Cette méthode de FABRE a déjà montré ses limites dans le passé. Cette méfiance de Agbéyomé Kodjo envers ses anciens camarades du CST est



aussi partagée par le tonitruant Abass Kaboua, Pdt du MRC (Mouvement des Républicains Centristes) qui pensent que la du CAP 2015 programmée pour 21 mai prochain est inopportune. Pour lui, il s'agit ni plus ni moins d'une occasion pour Jean Pierre Fabre de se remettre en scène suite aux difficultés qu'il rencontre sur le terrain après sa défaite à la présidentielle de 2015. Le fils de Soumdina exhorte le peuple togolais à tourner le dos au chef de file de l'opposition qui ne fait rien selon lui pour négocier les réformes indispensables à l'enracinement de la démocratie au Togo. Car on peut, par la force, contraindre le

pouvoir à ouvrir un cadre de dialogue mais on ne pourra jamais contraindre les députés du pouvoir de voter contre leurs aspirations au parlement. C'est cette vérité que l'opposition dans son ensemble doit comprendre afin d'user des négociations de passerelles et aboutir à toutes les réformes dans notre pays.

Les évêques en sortant leur dernière lettre à l'adresse du peuple togolais et particulièrement de la classe politique, pensaient s'adresser aux hommes et femmes intelligents et soucieux du bien-être de leur population. Les évêques demandaient à ces politiques d'utiliser cette période d'accalmie pour opérer les réformes utiles à notre pays. Ces hommes de Dieu n'ont pas un seul instant imaginé que leurs propos provoqueraient une telle agitation. L'on ose cependant croire que le génie togolais amènera les uns et les autres à opérer des choix de raison pour l'enracinement démocratique.

SENA LE LIBRE PENSEUR

Plus de troupeaux transhumants à partir du 31 mai

Les populations des zones rurales enfin soulagées

La campagne de transhumance 2016 a pris fin le 15 mai dernier sur toute l'étendue du territoire. Dans un communiqué conjoint signé le 17 mai dernier, le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique, Ouro-Koura Agadazi et son collègue de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Payadowa BoukpeSSI demandent aux autorités locales de veiller au respect scrupuleux du délai de rigueur fixé au 31 mai prochain. A partir du 31 mai prochain, tous les transhumants doivent retourner dans leur pays de provenance avec leur troupeau. « Les transhumants sont tenus de respecter scrupuleusement ce délai, faute de quoi ils s'exposent à la rigueur de la loi », martèlent les deux ministres dans leur communiqué.

Cette décision doit soulager un tant soit peu les



populations des zones rurales qui sont toujours à couteaux-tirés avec les transhumants. En effet, depuis plusieurs années déjà, la transhumance ne se fait pas sans heurts au Togo. Les populations rurales le plaignent pour le fait que les troupeaux des transhumants dévastent leurs cultures pendant ce temps les transhumants qui possèdent des armes à fabrication artisanale n'hésite pas à ouvrir le feu à une moindre échouffourée. N'ayant plus confiance aux autorités locales qui sont taxés d'être en connivence avec les transhumants la popu-

lation elle-même règle à sa manière ses comptes ce qui entraîne alors des cas de perte en vie humaines. Cette année encore plusieurs personnes ont perdu leur vie avec cette affaire de transhumance.

A l'heure où la transhumance de cette année tire à sa fin, le gouvernement doit rapidement chercher une solution durable à ce problème qui n'a que trop duré au lieu d'attendre de nouveau dégâts l'année prochaine avant d'organiser des tournées de sensibilisation pour calmer les populations et rappeler les transhumants à l'ordre.

Jack NUKUNU

Droit de réponse de Noël DE POUKN à un journal de la place

suite de la p 3

une histoire de prétendues brouilles entre Mme AWADE Ingrid et moi, vous avez été rappelé à l'ordre par l'ancienne Directrice Générale des Impôts, vous signifiant qu'elle n'avait aucun problème avec moi et qu'il fallait cesser d'inventer des histoires qui ne tiennent pas debout. Mais cela ne vous a rien dit, et vous venez de réciter.

NOËL DE POUKN a vendu plusieurs voitures PRADO à DAPAONG lors de Tingban-Paab parce qu'il est en manque d'argent insinuez- vous. Mais vous oubliez que les voitures se vendent plus et mieux à LOME qu'à DAPAONG.

Aujourd'hui encore, vous écrivez un article imaginaire, puis-que vous-même racontiez que ni l'avocat, ni la dame de mon frère n'ont été contactés, de même que ma modeste personne or, l'article 3 de votre

code de déontologie est clair, à moins que ce ne soit un acharnement contre ma personne, je tombe des nus que vous trainiez votre profession dans la boue en vous refusant tout effort de professionnalisme. Pour finir, je voudrais que vous sachiez que ni vos chantages, ni vos calomnies encore moins vos mensonges, ne faibliront ma loyauté à Mme Ingrid AWADE d'une part, et ne me détourneront de l'amour que j'ai pour ma famille d'autre part. Confiant que vous vous inspirez de l'article 47 du code de la presse dans le traitement de ce droit de réponse pour rétablir la vérité, recevez mes salutations.

Lomé, le 19 Avril 2016
Noël DE POUKN

Ampliations :
HAAC
OTM



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM informe son aimable clientèle qu'il met à disposition un **numéro vert** pour lutter contre les coupures de câbles de télécommunications et les destructions d'infrastructures télécoms.

En effet, pendant que l'opérateur des communications électroniques pose les câbles pour offrir de meilleurs services à tous les togolais, des individus mal intentionnés détruisent, déterrent, coupent et emportent ces câbles, privant une grande partie de la population de l'usage stable du service Internet et du service de téléphonie.

Face à cette situation, TOGO TELECOM en appelle à la vigilance de tous et rappelle que les infrastructures de communications électroniques sont un bien public et doivent être protégées par tous les citoyens, premiers bénéficiaires des services multimédia.

À cet effet, TOGO TELECOM met à disposition un numéro vert, le **8000 9000**, afin que soit signalé tout individu se livrant à un acte de vandalisme, posant tout acte suspect autour d'une chambre souterraine, d'une armoire de rue, d'un poteau téléphonique ou sur un câble téléphonique ou tentant de se livrer à la vente frauduleuse de câbles téléphoniques.

TOGO TELECOM vous remercie pour votre sens du civisme.

La Direction Générale.

Mobilisation des ressources pour le financement des secteurs sociaux prioritaires

Le gouvernement opte pour un préfinancement axé sur le Partenariat Public Privé

Dans la dynamique de développement national amorcée par le Togo, de lourds investissements sont mis en place pour la réalisation des travaux d'infrastructures. Selon les autorités togolaises, les principaux objectifs à court et moyen termes demeurent le maintien de la stabilité macroéconomique et l'amélioration des conditions de vie de la population qui aspire à un mieux-être. Pour l'atteinte de ces objectifs, le gouvernement s'emploie à accentuer la mobilisation des ressources internes et externes afin d'augmenter les financements des secteurs qui sont source de croissance.

Une chose est de mobiliser les ressources mais une autre chose est de bien les gérer. Pour assurer donc la transparence dans la gestion des ressources, les financements sont reflétés dans les lois de finances de l'année et retracés dans les lois de règlement. Aussi, les rapports d'exécution du budget, établis de façon



semestrielle par les services techniques du ministère de l'économie, des finances et de la planification du développement, présentent la situation des dépenses d'investissement sur le financement externe, notamment les prêts et dons.

En matière de travaux publics, le préfinancement que pratique le gouvernement est pra-

tiquement une modalité du partenariat public-privé où l'entreprise attributaire du marché finance les travaux sur fonds propres ou sur un prêt à lui accordé par une banque ou un pool bancaire. Il peut s'agir par ailleurs d'un marché financé directement par l'Etat togolais sur un prêt obtenu d'un partenaire

technique et financier. Certains prêts obtenus des partenaires étrangers peuvent être des prêts liés c'est-à-dire destinés à financer un marché dont l'attributaire est obligatoirement de même nationalité que ces derniers.

Selon certains analystes mal informés, la mobilisation des ressources

surtout à l'externe endette directement le pays. Ils prennent des positions sans tenir compte de la valeur ajoutée des réalisations et le contrat qui lie le Togo et ses partenaires. Par exemple, la nouvelle aérogare a été réalisée sur un prêt chinois et personne aujourd'hui fut-il de mauvaise foi ne peut ignorer la dimension économique, de cette aérogare qui rehausse l'image du Togo. Aussi, la réhabilitation de l'Hôtel Radisson Blu 2 février, a été possible grâce à un Partenariat Public-Privé (PPP). La réhabilitation et la gestion sont assurées aux frais du concessionnaire, notamment le Groupe Kalyan qui se fera rembourser par une partie des profits générés par cet hôtel. Ce qui sous-entend que l'Etat n'a rien déboursé dans la réhabilitation de l'hôtel Radisson Blu 2 Février en dehors des exonérations fiscales.

La Rédaction

Incroyable jalousie des hommes

Simliwa, 95 ans et sa femme Naka 91 ans vivaient dans un coin reculé du Togo, non loin du lieu où on appelle la mort pendant la danse Habie en pays Kabyè. Depuis qu'il a pris sa retraite de l'armée française en 1952, Simliwa ne se rendait en ville que pour toucher sa pension. Le reste de son temps il cultivait les ignames et le sorgho. Sa femme Naka était connue dans le milieu comme une grande revendeuse de la boisson locale «Tchouk», préparée à base du sorgho. Le couple heureux se rendait une fois l'an à Lomé, à la fin de la campagne agricole pour faire leur bilan de santé à la clinique du docteur Yodi, leur petit-fils un soir après le repas, Simliwa approcha sa femme Naka et lui dit : chéri maintenant nous sommes à un pas du

tombeau. C'est une affaire de mois ou de jours.

On ne sait pas qui va partir avant l'autre. Mais ce qui est sûr, c'est que notre fin est proche. Nous devons chercher à nous pardonner mutuellement pour que le moment venu, notre Seigneur nous ouvre les portes de son paradis. Naka ma femme, je vais te révéler aujourd'hui que Kondo qui habite non loin de l'église catholique et qui est orphelin de mère et de père est en réalité mon enfant. J'ai fait l'adultère avec sa maman quand je suis revenu d'Algérie avec le grade de caporal. Naka répondit : c'est noté, je te pardonne.

Naka repris : chéri, puisque tu m'as ouvert ton cœur, je vais t'ouvrir le mien. Tu sais chéri, le vieux Solim qui vient

régulièrement manger les acajous avec toi, un jour alors que tu est parti à Lomé pour faire des réclamations sur des erreurs concernant le dossier de la pension et tu as fait une semaine dans la capitale, il a couché avec moi. Iest venu tard la nuit en disant qu'il cherche la boisson. Je ne sais pas comment ça a commencé et il a fait ça. Simliwa piqua une crise de colère et dit Naka, tu as osé me faire ça ! Tu as laissé ce faïnéant de Solim manger là où je mange ! Simliwa s'introduit dans sa chambre, prit son fusil de chasse et tira à bout portant sur sa femme Naka qui mourut sur le coup. Devinez la suite.

La Rédaction

Remerciement

Togbui TOUDEKA Gboga Koffi AKOUMA IX, chef canton d'Akoumapé

Togbui Djissenou Dzrovi AF IDEGNON III, chef du quartier Akoumapé - Atchanvé

M. TCHAKOU Hohoé Edoh Victor, conducteur d'engins de la SNPT à la retraite, chef de la Famille TCHAKOU, ses épouses, ses frères et sœurs et leurs enfants.

Veuve ADJOGBLE Atsou Hoakin, Ménagère à Lomé, ses frères et sœurs

Veuve NYUIWOTO Agbossé Adjowa, Ménagère au Ghana, ses frères et sœurs

M. TCHAKOU K. Kossi Phillip dit TCHAK, Directeur de l'Etablissement TCHAKCOMPAO et de l'Auto Ecole «Le Guide» à Lomé, son épouse et ses enfants.

Toute la FAMILLE TCHAKOU et les familles parentes alliées et amies profondément touchées par les nombreuses marques de soutien et de sympathie, d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très cher et regretté :

TCHAKOU Koffi Otto

Tailleur au Ghana

Endormi dans le Seigneur

le 02 Mai 2016

dans sa 94^e année

Vous prie de trouver ici leur très sincère remerciements pour vos dons en nature et en numéraire, les soutiens moraux, la gratitude et la générosité de vos contribution pour le bon déroulement des funérailles.

"Que Dieu le Tout Puissant vous bénisse" et vous le rende au centuple.



SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

Préparatifs des matchs du Togo contre la Zambie et le Liberia

Claude le Roi a fait le point hier

Le sélectionneur des éperviers du Togo Claude Leroy, était devant la presse hier au siège de la FTF, pour tenir sa toute première conférence de presse dans la peau du boss des éperviers. Il était question des matchs des éperviers contre la Zambie en amical, et le Liberia pour le compte des éliminatoires de la can 2017.

Le français s'est dit fier d'être au Togo, et ceci n'est pas un choix par défaut, car disposant d'offre plus prestigieuse que le Togo.

Sur le travail effectuée avec les joueurs locaux pendant deux semaines, Claude, a "senti des



joueurs totalement impliqués et enthousiasmés " quand bien même les conditions ne sont pas toutes réunies, "nous ressemblons encore a une équipe de quartiers, nous n'avons pas assez d'équipements". Les joueurs locaux entament ce 22 mai, une tournée nationale par un match avec une sélection de la région centrale.

Point d'orgue a cette conférence, la liste des

joueurs convoqués pour affronter la Zambie, et le Libéria. Une liste qui s'inscrit dans la continuité "je ne suis pas de ces entraîneurs qui disent qu'il n'y a pas eu un travail avant moi. Avant moi d'autres entraîneurs ont mis des choses en place, je m'appuie la dessus, pour améliorer des sections" déclare le champion d'Afrique 88.

Le match amical contre la Zambie se jouera au stade municipal sur du gazon synthétique afin de créer les mêmes conditions de jeu qu'au Libéria.

James

5^{ème} journée des éliminatoires de la CAN 2017

21 Eperviers choisis par Claude le Roy pour affronter le Libéria

La prochaine journée des éliminatoires de la CAN 2017 s'annonce difficile pour les Eperviers du Togo qui doivent impérativement faire un bon résultat à Monrovia face au Libéria. En vu de bien négocier cette rencontre le sélectionneur togolais Claude le Roy a fait appel à 21 joueurs togolais. Ce sont également ces joueurs qui disputeront le match amical préparatif contre la Zambie le 27 Mai à Kegue. Le Togo classé 3^{ème} du groupe A avec 6 points derrière le Libéria et la Tunisie n'aura pas droit à l'erreur

Liste des joueurs convoqués pour le match de la 5^{ème} journée des éliminatoires de la CAN 2017 contre le Libéria à Monrovia

AGASSA Kossi M
MENSAH Cedric
TCHAGOUNI Baba
AKAKPO Serges
OURO-AKORIKO Sadath
MAMAH Gaffar
DJENE Dakonam
DUHADJI Joseph
DONOU Kokou

N° 110 - Jeudi 19 Mai 2016

NOUWOKLO Martin
SEGBEFIA Prince
WOME Dove
DOSSEVI Mathieu
AYITE Floyd
ENIFUL Henritse
ATAKORA Rani Lalawe
ROMAO Alaixys
GAKPE Serges
ABRAW Camaldine
AYITE Jonathan
ADEBAYOR Shéyi

Dans le souci de mettre sur pied une équipe nationale locale compétitive comme l'a stipulé son contrat, Claude le Roy après plusieurs séances d'entraînement avec une cinquantaine de joueurs locaux a pu retenir une liste de 23 joueurs

Liste des 23 joueurs locaux retenus

1 - KLOMEGAN Jean-Robert (AS TOGO-PORT)
2 - ADJAGBE Leonel (AFRICA FOOT)
3 - OURO-KOURA Arissou (ETECON)
4 - LABA Yao (KOTOKO de Lavié)
5 - KOMBE Edem (A.S OTR)
6 - KEKE Delphin (ANGES

de Notsé)
7- BANDJAK Paise (Tigre Royal)
8- AMOUZOU Franck (A.S OTR)
9- AKLI Frabrice (SPORTING CLUB)
10- DONOU Junior (A.S OTR)
11- AFASSUNUDJI David (A.S SWALLOWS)
12- DIASSY Pierre (AFRICA FOOT)
13- GAZOZO Kokou (A.S TOGO-PORT)
14- ATCHOU Franco (DYTO)
15- KOULOUM Maklibé (DYTO)
16 - DOSSEH Koffi (DYTO)
17- ADRY Kossi (DYTO)
18- MESSANH Eric (AS TOGO-PORT)
19- TALBOUSSOUMA Panawé (PROMOSTARS)
20- IDRISOU Abilou (GBIKINTI de Bassar)
21- ESSO Hashral (KOROKI de Tchamba)
22- ASSOUMANOU Madjib (UNISPORT de Sokodé)
23 - AGORO Asharaf (TIGRE NOIR Cinkanssé)

James

FAITS DIVERS

* Inde: une femme de 70 ans donne naissance à son premier enfant



Une Indienne de 70 ans a donné naissance à son premier enfant et déclaré mardi ne pas se sentir trop âgée pour devenir mère.

Daljinder Kaur a accouché le mois dernier d'un garçon après avoir eu recours à une fécondation in-vitro (FIV) dans une clinique spécialisée de l'Etat de l'Haryana (nord).

Le couple, marié depuis 46 ans, avait abandonné pratiquement tout espoir d'avoir un enfant et devait affronter le mépris de son entourage, dans un pays où l'infertilité est souvent considérée une malédiction voulue par Dieu, a dit Kaur.

«Dieu a entendu nos prières. Ma vie est désormais bien achevée. Je m'occupe seule de mon enfant, je me sens tellement pleine d'énergie. Mon mari est très attentionné et m'aide autant que possible», a dit Kaur à l'AFP depuis la ville d'Amritsar (nord).

«Quand on a vu la publicité pour la FIV, on s'est dit que l'on devrait essayer, étant donné que je voulais vraiment avoir un bébé», a-t-elle ajouté.

Kaur se dit âgée d'environ 70 ans, un scénario fréquent en Inde où nombre de gens n'ont pas de certificat de naissance tandis que la clinique a évoqué l'âge de 72 ans dans un communiqué.

Le bébé a été conçu à partir des ovules et du sperme du couple et est «en bonne santé et plein d'énergie», après être né le 19 avril avec un poids de naissance de deux kilos, selon le National Fertility and Test Tube centre.

Le mari de Kaur, Mohinder Singh Gill, propriétaire d'une ferme à l'extérieur d'Amritsar, s'est dit peu préoccupé par l'âge du couple, se disant certain que Dieu veillerait sur leur fils nommé Armaan.

«Les gens se demandent ce que deviendra l'enfant une fois que nous serons morts. Mais j'ai foi en Dieu. Dieu est tout puissant et présent, il s'occupera de tout», a-t-il dit à l'AFP.

Ce cas n'est pas une première en Inde où une femme de 72 ans de l'Etat de l'Uttar Pradesh (nord) a donné naissance à des jumeaux en 2008, après une FIV.

Source : AFP

* Indonésie : une vétérinaire meurt piétinée par l'éléphant qu'elle soignait

Une jeune vétérinaire indonésienne de 24 ans est morte après avoir été piétinée par un éléphant de Sumatra dont elle s'occupait. Esthi Octovia Hapsari, qui travaille dans un centre de tourisme de l'île de Java, s'occupait de deux éléphants, quand l'un l'a soudainement chargée.

«Il est subitement devenu féroce. Il a fait chuter le cornac qui était sur son dos et a ensuite attaqué Esthi qui était debout à côté», a décrit le chef du site touristique de Gajah Mungkur Dam, où l'incident s'est produit.

Une enquête a été ouverte. La police cherche à savoir pourquoi cet éléphant de 5,5 tonnes est soudainement devenu violent. Le bureau local pour la conservation de la nature a observé que le pachyderme avait déjà fait chuter des cornacs par le passé. Cet éléphant avait été transféré il y a quelques semaines d'un zoo au centre de tourisme.

Les éléphants de Sumatra sont une espèce en voie de disparition, selon l'Union internationale de protection de la nature. Le Fonds mondial pour la nature (WWF) estime qu'il reste de 2.400 à 2.800 éléphants de Sumatra dans la nature, soit 50% de moins par rapport à 1985. Leur population a considérablement diminué en raison du braconnage et de la destruction de la jungle, leur habitat naturel, au profit de plantations et des zones résidentielles.

Les éléphants de Sumatra disparaîtront «dans moins de 30 ans» si rien n'est fait pour stopper la destruction de leur habitat naturel, selon le WWF.

Source : leparisien

A partir du 1^{er} janvier 2016

**EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ETAT**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

LES N° VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

8201

Renseignements



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg